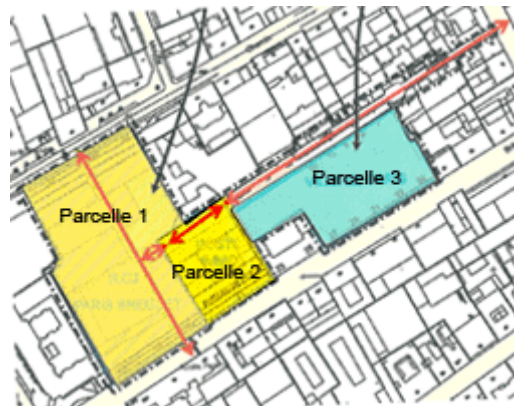


Le projet d'aménagement de l'îlot Breguet. Où en sommes-nous ?

(Compte-rendu de la réunion du comité de suivi du 28 novembre 2008)

Etaient présents :

- Elus du 11^{ème}, SCI Paris-Bréguet, Post-Immo, Direction de l'Urbanisme, Chargé de l'Urbanisme à la Mairie de Paris.
- Les 2 Chargés d'étude (programmation local 700m2 et aménagement de la parcelle 3)
- L'ASQP, des Conseils de Quartiers, des représentants de la Villa Marcès



Parcelle 1

Les informations suivantes ont été fournies par les représentants de la SCI.

Signature du bail : d'ici **fin décembre 2008** (après validation par la maison mère aux Etats unis).

Les permis de construire modificatifs : Ils doivent être déposés **avant le 31 décembre 2008**. La SCI s'est engagée à transmettre les documents à l'ASQP **avant le 15 décembre 2008**.

Pour rappel, ces PC modificatifs abordent les points suivants :

- La végétalisation des cours intérieures (parcelle 1) et de la cour anglaise (local des postiers)
- La création d'une terrasse R+6 accessible au public
- La suppression de la charpente métallique (ex-support des toits des terrains de tennis)
- La mise en place d'une protection sur les panneaux photovoltaïques (contre les intempéries)

Parcelle 2

Les informations suivantes ont été fournies par la représentante de Post-Immo. Elles concernent uniquement le calendrier prévisionnel des travaux.

Calendrier prévisionnel :

La démolition a commencé et sera terminée **fin janvier 2009**.

Livraison des logements prévue pour **fin 2009 / début 2010**.

Livraison bureau de poste : **début 2010**

Parcelles 1 et 3

Les informations suivantes ont été fournies par Anne Lise Burgert de la Direction de l'Urbanisme (D.U). Elle présente les deux études qui vont être réalisées sur la parcelle 3 :

Etude 1 (parcelle 1) :

- L'étude a été confiée à Mme Martine Gestin. Elle concerne la **programmation du local de 700m²**. Quel équipement public ?
- La démarche sera la suivante : recueil des besoins et rencontre des différentes parties / tri des propositions (pertinence et faisabilité) et se terminera par la tenue d'une **exposition publique en juin 2009** en Mairie.

Durée de l'étude : 9 mois

Etude 2 (parcelle 3) :

- L'étude a été confiée à M. Xavier Lauzeral. Elle concerne **l'aménagement de la parcelle de 4.200m² : étude de faisabilité (réutilisation du bâtiment existant ou pas ?) et définition des besoins et des possibilités de leur réalisation sur cet espace, en cohérence avec le futur aménagement de la Villa Marcès et de l'équipement du local de 700 m²**.
- Un bureau d'étude technique (le groupe SLH) a été sélectionné pour aider à une orientation développement durable du projet (notamment en réponse à la question de la démolition ou de la conservation partielle du bâtiment de la poste).
- La démarche est similaire à celle menée pour l'étude 1 (recueil de données, tri, étude de faisabilité, cahier des charges) et terminera par une **réunion publique en octobre 2009**.

Durée de l'étude : 9 mois

Comment serons-nous informés et prochaines étapes ?

La mairie prévoit de communiquer via :

- le journal municipal bimensuel « Le 11^e en mouvement »,
- le site web de la Mairie du 11^e
- une exposition en mairie (juin 2009),
- une lettre d'information régulière. La première lettre d'information devrait paraître dans le courant janvier avant la réunion du comité suivi en février. Y sera inséré **un questionnaire** pour recueillir les avis des riverains (périmètre : rue de la Roquette / rue Saint Sabin / av. Parmentier).

Une troisième réunion du comité de suivi est programmée pour Février / mars 2008.